



Dimanche 13 septembre 2015,

Chers parents,

Voici que revient, avec la reprise des activités, l'appel aux cotisations.

En effet, il est temps de renouveler l'affiliation de votre (vos) enfant(s) pour l'année 2015-2016, et de nous confirmer si votre enfant participera de nouveau aux activités durant l'année.

La cotisation comprend :

- l'appartenance à la Fédération des Scouts et Guides pluralistes de Belgique.
- une assurance couvrant les accidents corporels et la responsabilité civile.
- l'abonnement aux revues éditées par les S.G.P.

Le montant de cette affiliation s'élève à :

- **40 € pour le premier enfant**
- **35 € pour le deuxième enfant** et suivant(s)

Cette somme devra être versée sur le compte de l'unité :

221EME UNITE SCOUTS GUIDES PLURALISTES : BE96 37701243 2205

en mentionnant **le nom de votre enfant – Affiliation 2015-16.**

Nous vous prions de bien vouloir payer la cotisation **avant le 31 octobre**. La fédération désire clôturer les comptes pour cette date et réclamera des intérêts de retard à partir du 1^{er} novembre.

Comme vous le savez, un enfant qui n'est pas en ordre de cotisation ne peut plus participer aux activités. Néanmoins, s'il se posait un problème financier, **n'hésitez pas à prendre contact** avec moi par téléphone ou par mail.

Si votre enfant quitte l'unité, pouvez-vous m'en avertir sans tarder, pour éviter que la Fédération ne réclame la cotisation de votre enfant ?

Si vous venez d'inscrire votre enfant, il bénéficie de deux mois d'essai (couvert par l'assurance) afin de découvrir le mouvement des Scouts et Guides Pluralistes (si l'inscription a eu lieu le 13/09/2015, nous vous invitons, s'il adhère à nos activités, à régler l'affiliation pour le 13/11/2015).

Nous vous souhaitons une bonne rentrée scoute,

Cordiale Poignée de la Main Gauche (CPMG),

Pour l'équipe d'unité, Thomas Paulet (Baribal)

R.U.a., Affiliation & inscription

0498 24 23 21

baribal@221sgp.be

